



Plan d'action de développement durable 2011-2013

- 1 **Avant-propos**
- 2 **Introduction**
- 5 **La mise en œuvre de la loi sur le développement durable
au Palais des congrès de Montréal**
- 15 **Objectifs gouvernementaux non retenus dans le Plan d'action
de développement durable**

Mot du président-directeur général

La Société du Palais des congrès de Montréal saisit avec enthousiasme l'occasion de publier ce nouveau Plan d'action de développement durable 2011-2013. Loin d'être une formalité, ce plan symbolise la nouvelle étape dans laquelle nous nous engageons, en conformité avec notre plan stratégique.

Notre Société a déjà parcouru beaucoup de chemin sur la voie du développement durable et notre engagement se concrétise en de multiples actions. Nos réalisations passées et les premiers liens tissés forment maintenant une base solide qui permettra au Palais de passer à un niveau supérieur.

Convaincue des bienfaits associés au développement durable, la Société fait désormais plus qu'accompagner ses clients. Elle les pousse à s'engager, par exemple en incluant automatiquement certains services comme le recyclage et le compostage des déchets de table dans la location de ses espaces. Ainsi, le simple fait de tenir un événement au Palais constitue une démarche écoresponsable, qui peut être considérablement bonifiée au moyen de diverses options.

La collaboration avec nos divers partenaires s'intensifie également et notre réseau de coopération prend de l'ampleur. Toujours plus d'organismes sont intéressés à partager notre dynamisme, à élaborer des projets-pilotes et à profiter de notre savoir-faire. Ainsi, avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le Palais procédera, à l'été 2011, au verdissement d'une section de ses toits afin de lutter contre les îlots de chaleur au centre-ville. Cette expérience innovatrice, baptisée Culti-vert, s'inscrit admirablement dans la démarche entreprise par le Palais, conjointement avec le ministère du Tourisme, Tourisme Montréal et la Ville de Montréal, pour faire de la métropole la principale destination touristique durable pour la tenue de congrès en Amérique du Nord. Intégré au vaste projet de développement des toits verts du Palais, Culti-vert a par ailleurs reçu le soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux en regard des répercussions positives qu'il aura sur la population.

Oui, le Palais sort de ses murs... et il va plus loin que sur ses toits ! Conscient de l'importance de son environnement social, le Palais contribue au mieux-être de sa collectivité de maintes façons. Il encourage notamment son personnel à participer à des activités de collecte de fonds comme le ParcoDon et la campagne Entraide et il vient en aide à des groupes communautaires par des activités ponctuelles ainsi que des dons de matériel récupéré et de nourriture intouchée.

Événements de plus en plus écoresponsables, amélioration de l'efficacité énergétique de l'immeuble, valorisation des toits, engagement communautaire... Poursuivant sans relâche les objectifs énoncés dans ce nouveau Plan d'action, le Palais témoigne de son dynamisme et de sa détermination à changer le cours des événements. Il s'assure également de profiter des récentes innovations pour figurer parmi les grands leaders nord-américains de l'industrie des congrès.



Marc Tremblay

Le président-directeur général
de la Société du Palais des congrès de Montréal

Derrière les couleurs, il y a des idées durables

En élaborant ce deuxième Plan d'action de développement durable, la Société du Palais des congrès de Montréal a procédé du même coup au bilan du travail accompli depuis trois ans. Les conclusions sont réjouissantes et augurent bien de la suite. Cette première expérience aura été une période d'apprentissage constructif au Palais et a déclenché un mécanisme évolutif très prometteur.

Grâce à des orientations adéquates, jumelées à des objectifs réalistes et des actions bien dosées, la Société a pris la bonne direction. Nous entamons cette deuxième étape avec optimisme, désireux de nous surpasser et d'améliorer la performance du Palais en matière de développement durable. Cette nouvelle phase sera marquée du sceau de la communication et de la coopération, car ce bilan nous incite à transmettre encore plus explicitement à notre personnel, nos fournisseurs, nos partenaires et notre clientèle sur quelles actions nous comptons mettre l'accent.

À ce jour, le Palais des congrès de Montréal a clairement démontré son engagement envers le développement durable et son savoir-faire en la matière. Il poursuivra sur sa lancée en menant nombre de projets de front. Certains se dérouleront sous les projecteurs, notamment le verdissement des toits, qui captivera sans doute l'attention de la communauté montréalaise. D'autres progresseront plus discrètement, mais se réaliseront avec l'efficacité coutumière du Palais, comme l'obtention des reconnaissances supérieures BOMA BEST 4 et LEED BE E&E, la mise en œuvre du programme d'événements écoresponsables et du système de gestion environnementale.

La Société maintiendra ses activités de veille afin de demeurer à la fine pointe en ce qui touche l'évolution des technologies vertes et des normes dans le domaine des événements écoresponsables. Bien ancrée dans son milieu, elle intensifiera sa collaboration avec Tourisme Montréal et la Ville de Montréal. Elle s'alliera aussi à de nouveaux partenaires tels que le Centre d'écologie urbaine de Montréal, toujours dans le but de consolider sa position de chef de file dans le milieu des congrès écoresponsables d'envergure internationale ainsi que celle de Montréal comme destination touristique durable.

Toutes ces actions viseront l'amélioration de l'environnement urbain, d'affaires et social de la Société et seront le reflet d'un Palais responsable.

La mise en œuvre de la loi sur le développement durable au Palais des congrès de Montréal



1

Objectif gouvernemental

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

La communication et la formation constituent les fondements de la démarche du Palais des congrès afin de soutenir et de renforcer l'adhésion du personnel, des sous-traitants et de la clientèle en faveur du développement durable. La Société optera pour de nouvelles activités de communication susceptibles d'améliorer la compréhension des enjeux et l'adhésion aux principes liés au plan d'action. Elle privilégiera également des formations qui permettront d'implanter le développement durable à tous les niveaux dans les activités quotidiennes.

1.1 Objectif organisationnel

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable et des seize principes s'y rattachant.

La sensibilisation et l'éducation au concept de développement durable s'inscrivent plus que jamais dans les démarches entreprises par la Société du Palais des congrès de Montréal pour faire du Palais un intervenant de plus en plus responsable, tant écologiquement que socialement. Ce processus graduel est bien enclenché et touchera à terme tout le personnel, les sous-traitants, les partenaires et les clients. Des outils d'information et des formations adaptées au contexte du Palais des congrès de Montréal leur permettront d'intégrer le plan d'action et les seize principes énoncés dans la Loi, tandis que des outils d'analyse leur donneront l'occasion d'évaluer comment ils les mettent en œuvre.

1.1.1 Action

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du *Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'Administration publique.*

La Société renouvelle actuellement les outils et les activités destinés à assurer la formation de ses employés et sous-traitants en ce qui a trait au développement durable. Elle compte raffiner ses méthodes et explorer de nouvelles avenues pour dépasser la sensibilisation et viser la mise en application la plus exhaustive possible des principes de développement durable dans ses activités. Par ailleurs, elle effectuera une veille des meilleures pratiques ayant cours dans les milieux gouvernemental et touristique afin de demeurer au diapason des avancées dans le domaine.

2

Objectif gouvernemental

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

À titre d'hôte de nombreux congrès scientifiques d'envergure et de vitrine des réalisations québécoises, la Société du Palais des congrès assume son rôle de chef de file. Le Palais des congrès s'est positionné ces dernières années comme une référence en matière de développement durable et particulièrement de tenue d'événements écoresponsables. Il est maintenant en position de généraliser la mise en œuvre des meilleures pratiques d'organisation d'événements écoresponsables dans ses murs et demeure à l'affût des développements dans le domaine.

2.1 Objectif organisationnel

Promouvoir les meilleures pratiques d'organisation d'événements écoresponsables.

La Société du Palais des congrès caresse depuis longtemps l'ambition que tous les événements qui se tiennent dans son enceinte soient écoresponsables et s'appuient sur l'amélioration continue des pratiques, et ce, afin de diminuer son empreinte environnementale. Après avoir sensibilisé sa clientèle de manière soutenue au cours des dernières années, elle prépare maintenant une offensive de promotion qui devrait pousser celle-ci irrésistiblement dans la bonne direction. La Société estime que cet effort lui permettra de donner un nouvel essor à une démarche essentielle de son secteur d'activité.

2.1.1 Action

Mettre en œuvre un programme d'événements écoresponsables incorporant les meilleures pratiques.

Afin d'interpeler sa clientèle et de la mobiliser en faveur du développement durable, le Palais des congrès mise sur un nouveau programme d'événements écoresponsables. Celui-ci offrira aux organisateurs et aux promoteurs une gamme de possibilités qui pourra les mener jusqu'à la certification responsable de leur événement et les engagera en retour à soutenir le Palais dans sa démarche écoresponsable. Par l'application de ce nouveau programme, la Société du Palais des congrès de Montréal consolidera sa réputation d'excellence en développement durable et contribuera à l'effort national grâce à des mesures exigeantes et le respect des normes établies par le Bureau de la normalisation du Québec. Aux yeux de la clientèle, l'engagement total du Palais à produire des événements responsables fera partie intégrante de son image de marque et mènera ultimement les organisateurs et les promoteurs à l'adopter pour sa performance sur ce plan.

2.1.2 Action

Assurer une veille et une analyse des meilleures pratiques de gestion d'événements écoresponsables.

Afin de conserver sa position de chef de file en matière d'organisation d'événements écoresponsables dans le milieu des congrès internationaux, le Palais des congrès de Montréal se doit d'innover, d'assurer une veille constante et de cerner les créneaux les plus prometteurs. Il veillera à analyser les développements au sein des organismes chargés de produire de nouveaux outils en événement durable afin de raffiner ses méthodes et ses services. Avec la collaboration de ses partenaires, il ajustera son offre de même que ses pratiques et intégrera de nouvelles façons de faire tant en planification qu'en réalisation d'événements écoresponsables.

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

3

Objectif gouvernemental

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

La Société du Palais des congrès s'assure d'offrir un milieu sain et sécuritaire à son personnel — et ses visiteurs — et elle vise constamment à améliorer les conditions de travail qui y règnent. Elle doit toutefois tenir compte d'un contexte très particulier : il s'y tient des événements publics de grande envergure tout comme des réunions privées ; on y trouve donc en permanence des effectifs aux vocations diverses, ainsi que différents corps de métier pendant des activités de durée limitée. Par ailleurs, de nombreuses entreprises s'y côtoient, certaines à titre de sous-traitant du Palais des congrès, d'autres comme fournisseurs d'exposants, etc. Fidèle à son engagement, la Société continuera de cultiver des conditions favorisant la santé et la sécurité du travail et s'assurera de poursuivre l'implantation d'une approche préventive adaptée à cette problématique multiforme.

3.1 Objectif organisationnel

Mieux structurer l'approche et les interventions liées à la santé et la sécurité du travail.

La Société a entrepris d'examiner les mécanismes d'intervention à l'œuvre au Palais des congrès en ce qui a trait à la santé et la sécurité du travail ainsi qu'à la qualité de vie. Faite dans un esprit de consultation, cette démarche a permis de faire la promotion d'une approche différenciée afin d'assurer à tous un environnement favorable à la santé et à la sécurité. Dans un deuxième temps, la Société compte maintenant adapter et coordonner son approche en santé et sécurité du travail auprès de toutes les parties se côtoyant et collaborant au Palais des congrès de Montréal (employés, sous-traitants, fournisseurs habituels).

3.1.1 Action

Mettre en œuvre une nouvelle approche en santé et sécurité du travail, centrée sur la prévention pour l'ensemble des employés et des sous-traitants.

Compte tenu de la complexité de sa problématique en matière de santé et de sécurité du travail, la Société du Palais des congrès de Montréal procédera par étape, élaborant d'abord une nouvelle approche axée sur la prévention qui sera commune à tous les corps de métier présents au Palais. Elle portera une attention particulière à la conciliation des programmes en santé et sécurité du travail en place pour les diverses catégories de travailleurs actifs au Palais des congrès de Montréal. Un effort sera fait pour donner l'occasion aux sous-traitants de contribuer à la santé et au mieux-être de leurs employés.

Produire et consommer de façon responsable

4

Objectif gouvernemental

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Ces deux éléments représentent des composantes cruciales d'une démarche de développement durable et témoignent au quotidien de l'engagement véritable d'un organisme. La Société du Palais des congrès a étudié de nombreuses avenues d'amélioration et s'emploie actuellement à intégrer de nouvelles manières de faire pour adapter ses activités et sa démarche d'approvisionnement en fonction d'une saine gestion environnementale.

4.1 Objectif organisationnel

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion au Palais des congrès.

La Société du Palais des congrès de Montréal rencontre un haut degré de complexité quand il s'agit d'adopter des pratiques écoresponsables en raison de la diversité de ses activités et du degré variable de leur empreinte environnementale, sans compter la multiplicité des intervenants. Pour pallier cette situation et arriver à des résultats probants, la Société a procédé dans un premier temps à l'élaboration d'un système de gestion environnementale. Cela lui a permis d'examiner l'impact environnemental de chacune des activités du Palais, de ses clients et de ses fournisseurs et de prioriser les solutions appropriées pour réduire son empreinte écologique. La Société aborde dès maintenant la mise en place du système dans une philosophie d'amélioration continue.

4.1.1 Action

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*.

La Société implantera au sein de son organisation son nouveau système de gestion environnementale afin d'intégrer des considérations environnementales à tous ses services et activités. Les mesures spécifiques qui seront prises auront des répercussions significatives — notamment sur la dépense énergétique, la gestion des matières résiduelles, la consommation écoresponsable — et elles permettront d'atteindre les objectifs nationaux sur ce plan. De nombreuses initiatives et petits gestes s'additionneront afin de conduire le Palais plus loin que jamais sur cette voie. Qui plus est, ce système intègre un processus reconnu d'évaluation et d'amélioration continue afin d'assurer d'une évolution constante dans les résultats.

4.1.2 Action

Planifier et mettre en œuvre une stratégie écoresponsable liée à l'utilisation et à la valorisation des toits du Palais des congrès.

La Société met actuellement en branle un projet novateur à grande valeur ajoutée qui s'échelonne sur quelques années : elle dotera le Palais de toits verts, changeant profondément son visage de même que celui de Montréal. Le Palais contribuera ainsi à éliminer les îlots de chaleur au centre-ville et à contrer les changements climatiques. Une partie du projet de valorisation des toits sera menée en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal, un organisme communautaire. En plus de renforcer le positionnement durable du Palais et de la métropole sur la scène internationale, l'exercice permettra d'utiliser les toits comme vitrine de technologies vertes et de sensibiliser la collectivité aux avantages des toits verts en milieu urbain.

Produire et consommer de façon responsable

5

Objectif gouvernemental

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Sur ce point, l'engagement de longue date de la Société du Palais des congrès est reconnu, puisqu'il s'est manifesté dès les travaux d'agrandissement en 2000-2002, puis par l'obtention de la certification BOMA BEST de niveau 3 au cours du dernier plan d'action. La Société poursuivra sur cette lancée et optimisera ses mesures de réduction de toutes les fonctions consommatrices d'énergie et de ressources naturelles pendant la période couverte par le présent plan d'action.

5.1 Objectif organisationnel

Soutenir l'approche et les objectifs de réduction des ressources afin de maintenir la certification environnementale BOMA BEST de niveau 3 et, ultimement, de viser la certification LEED.

La Société du Palais des congrès a réussi haut la main à décrocher la certification environnementale BOMA BEST de niveau 3, une démarche qui impliquait de réduire significativement la consommation d'énergie et d'eau dans le cadre des activités du Palais. Maintenant qu'elle détient cette certification spécifiquement conçue pour les bâtiments existants, la Société vise un niveau d'encadrement et de reconnaissance supérieur, soit BOMA BEST 4 et, éventuellement, LEED. De nouveaux défis se profilent donc que la Société est confiante de relever avec succès en attachant une importance particulière à la réduction de l'énergie et des ressources naturelles utilisées.

5.1.1 Action

Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'obtention de la certification LEED BE E&E.

Preuve que la Société est fermement engagée à constamment améliorer la performance de son immeuble, elle vise éventuellement l'obtention de la certification LEED BE E&E. Cette certification prestigieuse pour bâtiments existants, encore plus exigeante que les certifications BOMA BEST, impliquera de décupler nos efforts et d'innover considérablement afin de réduire encore plus la consommation en eau et en énergie du Palais des congrès. Les réductions devront être mesurables et démontrables, ce qui sera rendu possible par la mise en application de mesures établies au moyen des analyses menées au cours du dernier processus de certification. Fait à souligner, la recertification BOMA BEST doit se faire au moins tous les trois ans et démontrer que les mesures de performance du bâtiment ont été maintenues tout au long de la période de certification.

5.1.2 Action

Mettre en œuvre de nouvelles mesures de réduction d'énergie et s'assurer de la pérennité de ces dernières.

La Société du Palais des congrès de Montréal s'est fixé des objectifs ambitieux de réduction de la consommation d'énergie dans ses installations. Elle met en œuvre actuellement de nouvelles mesures permanentes de réduction afin d'assurer une diminution supplémentaire de la consommation et l'atteinte des objectifs optimaux établis pour nos secteurs d'activités. Cette démarche est d'ailleurs essentielle à l'obtention de la certification LEED mentionnée ci-dessus.

Produire et consommer de façon responsable

6

Objectif gouvernemental

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.

Placée au cœur d'un dense réseau d'intervenants collaborant à la tenue d'événements de grande envergure, la Société du Palais des congrès ne peut ignorer l'évolution des certifications spécifiques à l'organisation d'événements écoresponsables. Pour y satisfaire et atteindre une performance responsable optimale, elle doit obtenir l'adhésion de ses sous-traitants, fournisseurs et locataires. Elle a déjà entrepris de « changer le cours des événements » en éduquant et en informant ces collaborateurs afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées et l'accompagner dans sa démarche. Il reste toutefois encore beaucoup de travail à abattre pour les mobiliser et la Société planifie de nouvelles initiatives en ce sens.

6.1 Objectif organisationnel

Encourager l'adhésion des fournisseurs officiels et des sous-traitants à l'écoresponsabilité des événements.

La Société du Palais des congrès a déjà entamé des efforts de conscientisation de ses partenaires à l'écoresponsabilité et s'appête à aborder la question de manière concrète afin d'entraîner des actions tangibles de leur part. Elle ira au-devant des besoins de ses clients en leur offrant de l'information et les outils nécessaires pour faciliter une prise de décision dans le respect de leurs moyens et de leurs attentes. Quant aux fournisseurs et sous-traitants, ils seront encouragés à viser la rencontre des exigences de la certification québécoise en événements écoresponsables.

6.1.1 Action

Fournir les outils et le soutien nécessaires aux fournisseurs officiels et aux sous-traitants afin qu'ils puissent soutenir l'écoresponsabilité des événements.

Les fournisseurs officiels et les sous-traitants ont vu leurs contrats modifiés progressivement pour inclure des clauses d'écoresponsabilité. La Société du Palais des congrès de Montréal poursuivra ses efforts et rencontrera tous ses fournisseurs et sous-traitants susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. Elle continuera de les informer sur l'évolution des certifications en événements écoresponsables et de leur offrir des outils qui répondent à leurs besoins afin qu'ils puissent s'y conformer et progresser dans ce domaine. Ils seront également invités à proposer des initiatives qui permettront au Palais d'affirmer son leadership en la matière.

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

7

Objectif gouvernemental

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Les efforts en ce sens sont bien amorcés et la Société du Palais des congrès de Montréal accompagne déjà ses partenaires de longue date dans leur démarche de développement durable. Forte de son expérience et de sa position de leader dans son secteur, la Société est mise à contribution et sollicitée de diverses manières. Les collaborations sont appelées à se poursuivre de façon soutenue, sinon à se multiplier.

7.1 Objectif organisationnel

S'impliquer avec nos partenaires pour assurer la pérennité de leurs plans d'action en développement durable.

De par la nature de ses activités dans l'industrie du tourisme d'affaires, la Société du Palais des congrès de Montréal entre en contact étroit et constant avec d'autres organismes qui ont également pris le virage du développement durable. De concert avec ces partenaires, la Société s'emploie maintenant à créer une synergie dans le milieu et à élaborer des stratégies qui feront de Montréal la destination de tourisme durable par excellence.

7.1.1 Action

Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action environnemental de l'industrie touristique montréalaise en collaboration avec Tourisme Montréal.

La Société du Palais des congrès de Montréal a participé activement au comité Vert mis sur pied par Tourisme Montréal et fait la promotion du plan d'action environnemental qui en a découlé. La Société collabore maintenant avec Tourisme Montréal afin de l'appuyer dans la mise en œuvre de ce plan. Exploitant son savoir-faire en organisation d'événements écoresponsables, elle contribuera tout particulièrement au développement et à l'amélioration des pratiques environnementales du secteur des congrès de l'industrie touristique afin de répondre aux préoccupations de développement durable des organisateurs de congrès internationaux.

7.1.2 Action

Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action de développement durable de la Ville de Montréal.

À titre de bon citoyen responsable, la Société du Palais des congrès de Montréal adhère pleinement au plan d'action de développement durable de la Ville de Montréal. Elle s'engage donc à entreprendre une dizaine d'actions qui contribueront à l'atteinte des objectifs de la Ville tout en demeurant en parfaite adéquation avec le présent plan d'action. Ce partenariat volontaire constitue par ailleurs une évolution logique et naturelle entre deux collaborateurs de longue date désireux de faire de Montréal une destination verte à l'échelle internationale.

Favoriser la participation à la vie collective

8

Objectif gouvernemental

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

La Société du Palais des congrès de Montréal a entrepris de conscientiser ses employés et ceux de ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants à l'importance du travail bénévole et de l'engagement communautaire. Ses interventions ont jusqu'ici touché des problématiques spécifiques à la métropole québécoise comme l'itinérance, l'enfance défavorisée et autres. La Société poursuivra et renouvellera cette démarche afin de mobiliser plus encore son personnel et celui de ses collaborateurs.

8.1 Objectif organisationnel

Favoriser les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur milieu.

Sans abandonner les initiatives prises au fil des ans, la Société du Palais des congrès de Montréal entame la réévaluation de son action en matière de solidarité sociale. Elle se fixe comme objectif ultime que l'entraide devienne un réflexe chez ses employés, une manière de penser intégrée à leurs activités habituelles plutôt qu'un événement ponctuel. Pour ce faire, il faudra que les activités proposées répondent aux attentes du personnel et qu'elles aient une certaine résonance dans leur propre expérience. Il est même envisagé qu'elles puissent sortir du cadre du travail.

8.1.1 Action

Maintenir et élaborer des activités d'entraide sociale avec les employés du Palais des congrès et ceux de ses fournisseurs officiels et sous-traitants.

Afin de renouveler sa formule d'engagement communautaire, la Société du Palais des congrès de Montréal compte consulter son personnel et adopter des stratégies différenciées qui favoriseront un engagement véritable de la part des employés. Les initiatives pourraient varier et être élaborées dans un esprit de concertation par une équipe de volontaires dévoués. La formule pourra s'étendre aux fournisseurs et sous-traitants. Parallèlement, la Société continuera d'encourager la participation à des collectes de fonds et d'appliquer sa politique de récupération et de redistribution en ce qui touche la nourriture intouchée et les objets promotionnels laissés par les organisateurs de congrès.

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

9

Objectif gouvernemental

Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.

La formation de la main-d'œuvre et le développement des compétences représentent des atouts essentiels à la continuité des activités du Palais des congrès de Montréal et à l'implantation du plan d'action en développement durable. La Société du Palais des congrès de Montréal entend poursuivre ses investissements habituels en formation continue destinée à ses propres employés et étendre le rayon d'action de ses séances de formation.

9.1 Objectif organisationnel

Inclure les sous-traitants dans la vision de la Société du Palais des congrès de Montréal en ce qui touche la formation, qui constitue un facteur incontournable du développement durable.

Le Palais des congrès est largement tributaire de la qualité de la prestation de travail des employés de ses sous-traitants, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'implanter de nouvelles manières de faire, ainsi que l'a exigé le plan d'action en développement durable. Par conséquent, la Société du Palais des congrès de Montréal a analysé ses divers programmes de formation, puis a inclus les employés de ses sous-traitants dans certaines formations pertinentes, ce qui leur a permis de se mettre au diapason du Palais. La Société s'engage maintenant dans une deuxième phase où les échanges se feront dans les deux sens.

9.1.1 Action

Inclure les programmes de formation de nos sous-traitants à la programmation globale de formation pour l'amélioration continue et la relève.

La Société du Palais des congrès de Montréal est maintenant prête à aller plus loin pour garantir la qualification des effectifs qui contribuent à ses opérations. Dorénavant, en plus d'intégrer les employés de ses sous-traitants dans ses propres séances de formation, elle invite les sous-traitants à inscrire leurs propres formations à la programmation globale de la Société afin que les employés permanents du Palais puissent aussi en tirer parti. Par cet échange de bons procédés, tous les intervenants actifs au Palais auront une meilleure compréhension des services, contraintes et obligations de chacun. Il en découlera une véritable synergie et un climat de travail encore plus productif.

Objectifs non retenus

Plan d'action de développement durable 2011-2013

Objectifs gouvernementaux non retenus	Justifications
<ul style="list-style-type: none"> 2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec. 9. Appliquer davantage d'écoconditionnalités et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières. 13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions. 15. Accroître le niveau de vie. 18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux. 19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones. 20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience. 22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. 25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions. 27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population. 	<p>Ces objectifs gouvernementaux ne correspondent pas au champ habituel d'intervention de l'organisation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences. 21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. 26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail. 	<p>Ces objectifs gouvernementaux ne relèvent pas des compétences (responsabilités) dévolues à l'organisation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable. 	<p>Les efforts de la Société favorisant l'organisation d'événements écoresponsables contribuent indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental. Le Plan d'action ne présente donc pas d'action spécifique additionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle. 	<p>Les conditions de travail en vigueur à la Société énoncent déjà comment l'organisation concourt à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé. 	<p>Les efforts réalisés par la Société pour augmenter ses revenus autonomes contribuent indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental. Le Plan d'action ne présente donc pas d'action spécifique additionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie, solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec. 11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services. 16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables. 	<p>Les ressources financières et humaines requises pour contribuer à ces objectifs gouvernementaux seront utilisées de façon plus efficiente dans la réalisation des autres priorités de l'organisation ou des autres actions du Plan d'action. Le Plan d'action ne présente donc pas d'action s'y rapportant.</p>